

**LA CULTURE DES PLANTES À
PARFUMS DANS LA
RÉGION GRASSOISE
COMPTE-RENDU DU D.E.S.
DE GÉOGRAPHIE PRÉSENTÉ EN
1953 PAR M^{LLE} MOTTET**

par P. CASTELLA

Mademoiselle MOTTET a eu le mérite, en 1947-43, de préciser la situation économique des cultures de plantes à parfums dans la région grasseoise, à un moment où la guerre récente avait provoqué une diminution des surfaces mises en culture et où il était difficile de percevoir les éléments d'une évolution. Néanmoins, les conclusions auxquelles aboutit l'auteur témoignent d'une profonde connaissance des problèmes de la parfumerie. Une évolution irrémédiable se dessinait en 1948, elle prenait racine dans les conséquences de la grande crise économique de 1929-30, aggravées par quelques mauvaises années climatiques (sècheresse et surtout froid hivernal).

Les sources utilisées par Mademoiselle Mottet sont nombreuses, mais une partie de la documentation statistique remontait, alors, aux enquêtes de la monographie agricole départementale de 1927, qui se plaçait au grand moment de l'essor de la parfumerie grasseoise. Il nous a paru bon, au cours de la relation du travail de Mademoiselle Mottet, ne serait-ce que pour montrer comment les années 1945-48 marquent une étape importante dans l'évolution des cultures de plantes à parfums, de donner des chiffres de référence ultérieurs, prouvant l'amplification d'une crise qui apparaissait dès 1948.

La culture des plantes à parfums est très ancienne dans la région grasseoise. On peut la faire remonter à la corporation médiévale des gantiers qui utilisaient les cultures locales pour parfumer leurs cuirs. La première distillerie de parfums aurait été ouverte en 1595 à Grasse. Les ateliers grasseois fabriquent dès le début des produits variés.

En 1768, CHIRIS confectionne des savonnets parfumés, des pommades aux fleurs de rose, tubéreuse, jasmin, oranger, jonquille et cassis; des huiles parfumées aux mêmes fleurs, de l'essence de rose, d'œillet, de néroli et de plantes exotiques régionales. Les commandes sont abondantes car la concurrence n'existe pas. Le nombre d'ateliers augmente: de 30 en 1700, il passe à 65 en 1740. La parfumerie s'améliore surtout par sa qualité. Le marché s'étend malgré les difficultés de transport et l'absence de voies de communication vers la France, principal débouché. Tout le trafic se fait à dos de mulets et le plus simple est encore d'amener les marchandises à Cannes ou à Antibes pour leur faire gagner, par mer, Marseille, car la commercialisation se fait essentiellement aux foires de Beaucaire.

Les procédés d'obtention des parfums restent primitifs: ils se bornent à l'enfleurage sur graisse et à la distillation à feu nu dans de grandes marmites. La seconde moitié du XIXe siècle est surtout importante par l'application industrielle du procédé d'extraction des parfums aux solvants volatils, utilisé par Léon CHIRIS, bientôt suivi par d'autres. Dès lors, de grosses quantités de fleurs sont nécessaires; en effet, dans un seul appareil aux solvants volatils, en quelques heures, on peut traiter des centaines de kilos de fleurs, alors que par le procédé d'enfleurage on comptait par kilos. Un approvisionnement régulier en fleurs s'imposait. Ainsi, vers 1850-60, se créent autour de Grasse les premières cultures florales dont certaines connaîtront une extension croissante jusqu'en 1929. En 1923, 20 grosses usines traitent la production régionale. Après avoir pu, il y a plusieurs siècles, s'installer à Grasse par suite de la présence des plantes à parfums, la parfumerie, en devenant vers 1900 une industrie importante, a transformé en culture de plein champ ce qui n'était, à ses débuts, que simple jardinage.

Devant les possibilités offertes par les conditions naturelles, avec l'espoir d'une rétribution appréciable, les cultivateurs n'hésitent pas à se tourner vers ces plantations originales qui deviennent un des aspects de l'économie rurale de la région grasseoise. Le développement des cultures de plantes à parfums va de pair avec l'installation d'un réseau de canaux d'irrigation (en particulier les canaux de la Siagne et du Foulon). En réalité les cultures de plantes à parfums se localisent très étroitement autour de Grasse, en liaison avec la fragilité des fleurs qui doivent

REPARTITION ACTUELLE des FLEURS à PARFUM et des FLEURS à COUPER



être traitées immédiatement après leur cueillette. Le jasmin pousse bien une pointe jusqu'à Fayence dans le Var, mais le relief a limité l'extension de la zone des plantes à parfums. Le sol de prédilection est celui dérivé des argiles et calcaires du Trias dans le secteur d'Antibes, Vallauris, Le Cannet, Opio, Grasse, Peymenade, Cannes. Les producteurs ont dû adapter leurs cultures aux différents sols. Chaque secteur s'est spécialisé. La violette était autrefois cultivée au Cannet, à Vence et Tourettes parce que le peu d'épaisseur du sol rend impossible toute autre culture. À Vence, où le sol est un peu plus épais, la culture des roses de Mai est préférable. Les terrains argilo-calcaires sont taillés en terrasses où poussent la rose et le jasmin, plantes complémentaires puisqu'elles ne fleurissent pas à la même époque. Plascassier, Mougins et Peymenade en sont gros producteurs. Sur les argiles pliocènes de Saint-Paul de Vence et la Colle, la rose prédomine, tandis que sur les alluvions quaternaires de la Siagne on trouve menthe, géranium, tubéreuse, réséda. Sur les terres jurassiques pauvres, on rencontre parfois rosier, jonquilles et sauge.

Lors de son extension, à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, la culture des plantes à parfums s'est installée soit dans des exploitations préexistantes à la place des oliviers, des vignes ou des plantes vivrières, soit encore dans des terres neuves que les canaux nouvellement construits permettaient alors de mettre en valeur. Dans l'un et l'autre cas, les traits caractéristiques des propriétés agricoles sont les mêmes; ce sont, à de rares exceptions près, leur faible étendue (900 ha de plantes à parfums répartis entre 4.500 producteurs en 1948), leur morcellement en plusieurs parcelles, et, après la guerre, leur introduction dans des exploitations polycultures.

Les fleurs produites peuvent être écoulées suivant différents modes de vente. Les fleurs sont soit "libres" et passent le plus souvent par l'intermédiaire de commissionnaires, soit

"conventionnées". La dépendance des producteurs vis à vis des industriels a poussé les premiers à s'unir pour être plus forts au moment de l'installation du prix d'achat des fleurs, dans le cadre de coopératives parfois très anciennes. Depuis quelques années, le Groupe Interprofessionnel des Producteurs de Fleurs et Plantes Aromatiques (G.I.F.P.A.) réunit producteurs et industriels et tente de concilier l'intérêt des deux parties. Dans le cas des fleurs libres, le producteur peut disposer de sa récolte comme il l'entend. Il peut traiter avec un ou plusieurs distillateurs, soit pour la durée de la cueillette, soit pour la récolte obtenue pendant un certain laps de temps, soit pour une certaine quantité de fleurs. Le prix est fixé approximativement au début de la campagne et est dit "prix de cours".

Ce prix est fixé d'avance sur les pronostics de la récolte, plus souvent suivent les besoins de l'industrie. Les industriels s'adressent aussi, pour s'assurer les quantités de fleurs nécessaires, à un commissionnaire. Parfois producteur lui-même, mais parfois aussi simple courtier spécialisé on ce genre de commerce. Le commissionnaire est un collecteur de récoltes individuelles et un entrepreneur de transports. Il centralise les récoltes quotidiennes dans le village puis transporte le soir la totalité de ce qu'il a reçu à l'usine. Cette activité est souvent jugée inutile, parfois malhonnête si le commissionnaire mouille les fleurs pour augmenter leur poids. Aussi, pour s'assurer d'une façon plus certaine et pour plusieurs années les quantités de fleurs dont il pense avoir besoin, le distillateur passe avec les producteurs des contrats de vente ou "conventions". Par celles-ci, le cultivateur s'engage à livrer à l'industriel un tonnage donné à un prix moyen pour 5 ou 6 ans, quel que soit le prix du cours. Les conventions ont donc de nombreux avantages: assurance au cultivateur d'écouler sa production, possibilité pour le distillateur de trouver facilement une source d'approvisionnement, stabilisation des prix. Elles ne sont défectueuses que si le contrat porte sur une période où la situation économique est trouble et où les prix varient beaucoup d'une année à l'autre.

Un certain nombre de producteurs se sont groupés dès le début de ce siècle dans des coopératives pour transformer par leurs propres moyens leurs récoltes périssables en essences, c'est-à-dire en produits de conservation indéfinie qu'ils pourraient vendre au moment opportun. De la sorte, ils échappaient aux exigences des industriels. "dérolium" en 1904, "Cooparfum" en 1908, "Producteurs de fleurs" et "Hortus" en 1920 se sont ainsi constituées les premières. Le G.I.F.P.A est en outre, un organisme d'équilibre que les remous économiques des trente dernières années ont rendu nécessaire. Sa création en 1941 a provoqué d'ailleurs des enthousiasmes parfois déçus par la suite: "aujourd'hui, grâce à l'organisation du G.I.F.P.A. l'avenir des cultures florales est assuré, les prix fixés à l'avance, d'accord avec les producteurs et les utilisateurs, seront toujours rémunérateurs, et les industriels ayant leur contingent de matières premières assuré se feront plus concurrence" pouvait-on lire dans les "Conseils pratiques aux agriculteurs des Alpes-Maritimes" (D.S.A 1944).

Cependant, la vente des fleurs et la culture des plantes sont liées d'une façon très étroite à la parfumerie. Celle-ci a inventé avant, et surtout après la guerre, des produits synthétiques moins chers que les essences naturelles et peut, grâce à eux, diminuer ses achats de fleurs naturelles. L'emploi d'essences synthétiques se fait au détriment des produits naturels. En réalité cette affirmation doit être nuancée: rivales en apparence, ces deux industries se prêtent un mutuel appui. L'industrie des parfums synthétiques obtenus par des procédés chimiques a produit soit des succédanés de certaines odeurs, naturelles, soit de nouvelles notes inconnues. Or, un parfum, même naturel, est toujours du au concert de plusieurs individus chimiques. Par exemple, le parfum de la rose est la résultante des effluves odorants d'un très grand nombre d'individus. De plus, les compositions avec les seuls produits synthétiques sont de qualité inférieure. L'industrie des parfums synthétiques tend à créer des substances ayant des odeurs encore inconnues et venant ajouter des notes nouvelles à la gamme dont dispose le parfumeur. Le produit synthétique est original mais commun. Il ne peut se substituer au produit naturel; il

joue un rôle d'amplificateur et de fixateur. Pour le muguet et le lilas par exemple, il est impossible de les reproduire sans l'aide de parfums synthétiques.

Ainsi se dessine une évolution, dans la région grasse, vers une diminution des cultures. Les fleurs à parfum qui ont connu de brillantes époques de développement, sont entrées en déclin. Il y a un siècle, la culture débutait à peine; vers 1925, elle atteignait son apogée; après 1945, la Crise est précisée. En 1948, les fleurs coupées par exemple, représentent pour le littoral des Alpes-Maritimes, une valeur marchande de 4 milliards de francs contre 300 millions seulement pour les plantes à parfums. Grasse a de plus en plus tendance à s'approvisionner en dehors de sa région immédiate. Pour que les usines travaillent toute l'année, sans se soucier des saisons de production, elles recherchent des approvisionnements venant du monde entier, et ce qui est plus grave pour la région, trouvent d'amples débouchés dans l'alimentation et la chimie et ont tendance à reconverter leur activité. Les départements du sud-est de la France fournissent leur contingent de lavande et de lavandin; le Japon envoie la menthe et le camphre; l'Indochine adresse la badiane, matière de base du pastis; les îles, l'ylang; Java, le vétiver; Ceylan, la cannelle et la citronnelle; Mysore, le santal; Zanzibar, la girofle; le Paraguay, le petit grain; Madagascar et la Réunion, géranium, ylang, vétiver; les racines d'iris proviennent de la Toscane.

En conséquence, il existe une nette régression de la culture des plantes à parfums après la guerre. En dehors de la réduction des demandes de la part des usines, il faut retenir l'importance prise par d'autres cultures: les produits maraîchers (artichauts, céleris, tomates) ou fruitiers (pêchers) trouvent d'abondants débouchés. Les fleurs à parfums occupent encore un millier d'hectares en 1948, mais la situation de chaque espèce est variable: la rose peut vivre, le fleur d'oranger est en péril, la crise du jasmin semble alors conjurée.

Vingt ans après la fin de la guerre, les produits synthétiques deviennent de plus en plus variés et la chimie moderne concurrence victorieusement la production agricole du pays grasse. Des producteurs nouveaux sont intervenus dans la fourniture des fleurs à parfum à l'industrie grasse. Jusqu'à l'ère des transports aériens, la région grasse possédait le gros avantage d'avoir à sa portée l'industrie de transformation nécessaire. Aujourd'hui, les régions lointaines entrent dans la fourniture des fleurs obtenues dans des conditions de production souvent très différentes. La Bulgarie a repris ses exportations de roses; les États de l'Afrique blanche, de l'Égypte au Maroc, sont également de notables fournisseurs. L'Italie, toute proche, favorisée par les abaissements de droits de douane dans le cadre du Marché Commun, développe ses cultures dans le sud de la péninsule et les îles.

Dans la région grasse, les superficies consacrées aux plantes à parfums régressent régulièrement. Le nombre des producteurs dépendant du G.I.F.P.A est passé de 4.500 au lendemain de la guerre, à 2.500, et sans cesse de nouveaux abandons sont constatés. En voici pour preuve, un tableau des principales productions en kilos.

année	Rose de Mai	Jasmin	Fleur d'oranger
1930	1.400.000	1.800.000	450.000
1948	500.000	760.000	1.200.000
1953	708.000	611.000	875.900
1960	280.000	538.000	375.000
1963	660.000	322.000	412.000
1964	335.000	341.000	494.000

On considère que les cultures florales destinées à la production des parfums ont perdu la moitié de leur superficie depuis vingt ans (661 ha seulement en 1964) la disparité a été trop grande entre les prix à la production, souvent restés stationnaires ou en faible hausse, et les dépenses de fonctionnement, sans parler de celles de biens d'équipement. Les producteurs de fleurs à parfums regardent maintenant vers la fleur coupée, ce mouvement est très net dans la région vençoise, et parfois vers les productions fruitières.

Pour l'instant, le secteur canno-grassois est le moins/touché par la vague d'urbanisation qui frappe la Côte d'Azur, mais le développement urbain de Grasse porterait un coup très sensible à la culture des fleurs pour la parfumerie. Quoiqu'il en soit, le chiffre d'affaires réalisé par les producteurs de plantes à parfums (9 millions de francs en 1964) est ridicule par rapport aux 170 millions de francs produits par les horticulteurs de plantes ornementales. Les régions du Var loin des agglomérations et dans l'impossibilité de développer les cultures ornementales, se tournent parfois vers la fleur à parfum.

Montauroux, Callian, Fayence, Seillans, ont commencé à produire sur une trentaine d'hectares au total. Dernier sursaut d'une activité qui se meurt ?

Expansion nouvelle ? En l'état actuel des cultures et de la situation de l'industrie grassoise, on pencherait vers la première hypothèse.